

Publié le 1 décembre 2022

Patrick Jarry : « L'économie mixte locale dans les Outre-mer fait ses preuves au quotidien »

Le président de la FedEpl et maire de Nanterre, Patrick Jarry, a tiré les conclusions de la 15e Conférence des Epl des Outre-mer, qui s'est achevée le 2 décembre en Guadeloupe. « L'enjeu qui est le nôtre aujourd'hui est de faire en sorte que les Epl demeurent en première ligne de l'innovation, de l'anticipation et du sur mesure sur tous les territoires ultramarins, comme de l'hexagone », a-t-il déclaré.



« Au terme de ces quatre journées de Conférence autour du thème « Ensemble, construisons l'attractivité durable des territoires ultramarins », les occasions d'échange, de dialogue et de prise de parole n'ont pas manqué. Tous les sujets, même les plus sensibles, ont été abordés avec l'approche prospective et constructive qui fait l'ADN de notre mouvement et qui n'est pas si fréquente ailleurs », a affirmé **Patrick Jarry, président de la FedEpl et maire de Nanterre**, dans son discours de clôture, prononcé au **Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre** -Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage-. **Jacques Lowinsky, président des Epl de l'Océan Indien**, PDG de la **Nordev** et 1^{er} Vice-Président de la communauté d'agglomération du Nord de la Réunion (**CINOR**), a répondu en écho que « ce programme dense a permis aux Epl ultramarines de se retrouver et d'échanger comme elles n'avaient plus eu l'occasion de le faire depuis longtemps. Les visios, c'est bien, mais ces rencontres en présentiel sont capitales et fondatrices. Je me réjouis personnellement de ce bel état de santé affiché par l'ensemble des Epl

d'Outre-mer ».

« Les résultats sont positifs »

Il a tenu à passer trois messages : « L'économie mixte locale dans les Outre-mer fait ses preuves au quotidien. Elle peut être fière de son bilan, elle a fait ses preuves sur tous vos territoires, dans des domaines encore plus nombreux que ceux que nous connaissons en métropole, et dans des conditions souvent bien plus singulières ». Le deuxième message découle du premier :

« **L'économie mixte locale a un bel avenir devant elle pour accompagner les transitions** de toutes sortes qui sont autant de défis dans les Outre-mer comme l'ensemble des territoires qui composent notre pays : démographique, énergétique, écologique, numérique, économique et plus largement sociétale ». Car les résultats sont là et parlent d'eux-mêmes : « Malgré la crise sanitaire, les résultats concernant les ambitions et **les objectifs du Plan Logement Outre-mer (PLOM) sont positifs**, le financement des constructions et de réhabilitations de logement progressant grâce à un abondement à plus de 240 millions d'euros de la ligne budgétaire unique par l'Etat. Le 27 septembre 2022 lors du Congrès Hlm et en présence du **Ministre délégué des Outre-mer, Jean-François Carenco**, nous avons signé une convention destinée à renforcer la collaboration professionnelle au sein des **Associations Régionales de Maîtrise d'Ouvrage Social (ARMOS)** ». A cette occasion, le ministre a témoigné de l'attention que porte l'Etat pour les bailleurs sociaux tout statut confondu, et plus globalement de sa vigilance sur les sujets de tension foncière, de prix de l'énergie et des matériaux, et de prise en compte des particularités de chacun des territoires.

Le sens de l'intelligence collective

Patrick Jarry a rappelé que les Epl peuvent compter sur la FedEpl pour qu'elle soit « **toujours à vos côtés pour écouter vos remontées**, défricher en commun et indiquer collectivement un cap, pour organiser les occasions d'échange permettant **de se faire la courte échelle et d'avancer de concert**, pour qu'elle porte la voix et défende le modèle de l'économie mixte locale partout et à chaque fois que c'est nécessaire. Vos retours, de tout ordre, recueillis tout au long de cette conférence à l'égard de notre mobilisation ayant permis de déployer la loi 3DS et de la corriger sur certains aspects dès les mois prochains, démontrent notre intelligence collective ».

Renforcer le lien de confiance entre Epl et collectivités

Enfin, le troisième avenir engage les Epl sur le chemin de l'avenir : « **Notre réussite commune nous oblige**. L'enjeu qui est le nôtre aujourd'hui est de faire en sorte que les Epl demeurent en première ligne de l'innovation, de l'anticipation et du sur mesure sur tous les territoires ultramarins, comme de l'hexagone. Les conditions de la réussite sont connues : une gouvernance conciliant vision de long terme et management d'entreprise, une participation active des élus à cette gouvernance, un couple président/directeur gagnant-gagnant grâce à un partage clair des responsabilités, un lien régulier de confiance et de complémentarité entre collectivité et Epl ». Avant de conclure : « **Notre succès et notre professionnalisme nous permettent d'identifier sans inquiétude et avec lucidité nos points d'amélioration** ». Dans deux ans, dans un territoire

ultramarin encore à définir, les 110 Epl ultramarines -chiffre qui aura grossi entre temps- pourront mesurer le chemin parcouru à l'occasion de la **prochaine Conférence des Outre-mer**, dont la nécessité s'impose plus que jamais.